

Chept'infos

LE MENSUEL DE NOTRE VILLAGE

DÉCEMBRE 2024

AGENDA

Samedi 7 décembre

Collecte de livres à la médiathèque et atelier créatif de Noël de 10h à 12h, médiathèque

Dimanche 8 décembre

Inauguration du nouveau commerce "Les délices du monde" à 11h, 13 route d'Arpajon

Mercredi 11 décembre

Spectacle de chansons à 10h30, médiathèque

Samedi 14 décembre

Atelier créatif de Noël de 10h à 12h, médiathèque.
Bal chorégraphique à 20h30, salle polyvalente

Dimanche 15 décembre

Bal chorégraphique à 17h, salle polyvalente

Mardi 17 décembre

Distribution des colis de Noël à partir de 13h30 et goûter des familles à 16h30, salle polyvalente
Conseil Municipal à 20h30 en mairie

Mercredi 18 décembre

Contes et comptines à 10h15, médiathèque

Lundi 23 et mardi 31 décembre

Journées récréatives de l'ASC, gymnase

ÉDITO

Ce dernier mois de l'année nous invite à ralentir et à renouer avec ceux qui nous sont chers et à apprécier les petites choses simples. Cette période est précieuse pour se recentrer sur des valeurs essentielles : la générosité et le partage. Prendre du temps pour soi ou pour ses proches offrira une sérénité nécessaire et des retrouvailles chaleureuses, je vous le souhaite sincèrement. En attendant Noël, nous espérons que les activités proposées (et quelques surprises) dans notre village vous permettront de vivre des moments joyeux et de renforcer les liens au sein de notre communauté. Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

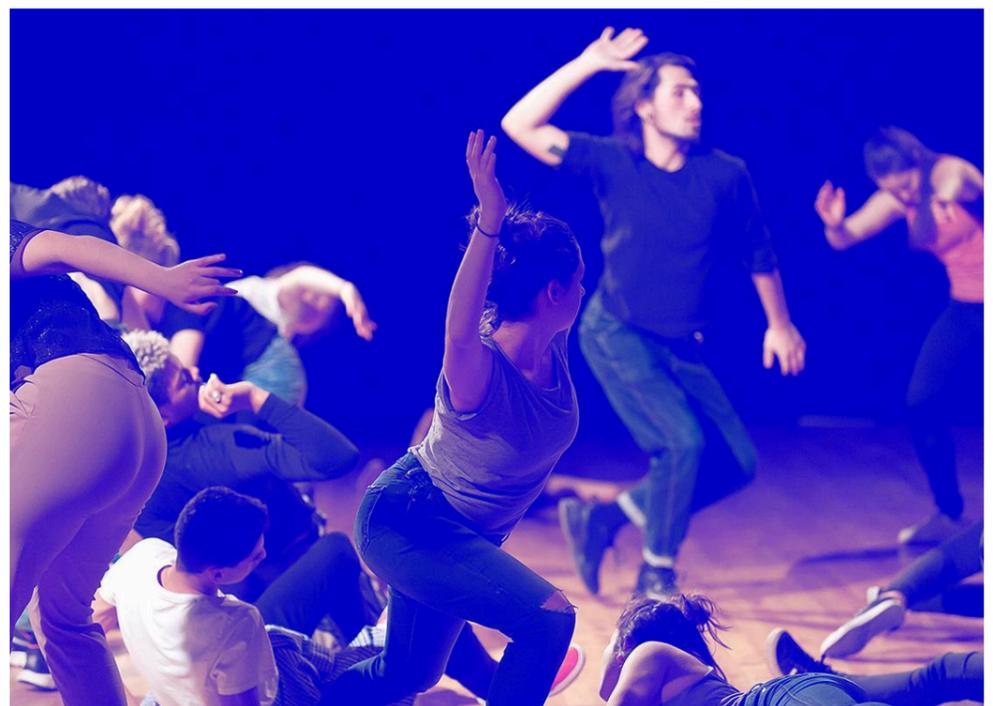
Kim Delmotte.

BAL CHORÉGRAPHIQUE

LE BALLET NATIONAL DU NORD PASSE UN WEEK-END À CHEPTAIN !

Après deux séances de répétition, les 7 et 8 décembre dernier, accompagnés de danseurs professionnels du Ballet national du Nord, les amateur-e-s-complices ont hâte de vous entraîner dans une chorégraphie contagieuse, jusqu'à un happening festif. Un DJ mixera des tubes incontournables et iconiques qui donneront envie aux plus timides d'entre vous de se lâcher et de profiter d'un moment tout simplement joyeux et bienveillant. Danser, rire, s'amuser, être heureux, c'est un avant-goût des fêtes à Cheptainville ! Ce bal chorégraphique est fait pour vous !

Samedi 14 décembre à 20h30 et dimanche 15 décembre à 17h, salle polyvalente



VIE DE LA COMMUNE

COMITÉ URBANISME, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal du jeudi 3 octobre avait délibéré pour fusionner les comités entre thématiques convergentes afin de renforcer la transversalité des projets. C'est sous cette nouvelle forme que le comité urbanisme, cadre de vie et environnement s'est réuni le 19 novembre afin de débattre de nombreux sujets comme la prévention des inondations, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, mais aussi la gestion forestière et les jardins familiaux. Des projets qui tiennent à cœur les cheptainvillois attachés à la qualité de vie et la ruralité.

C'est pour défendre ces valeurs qu'une procédure est en cours pour des infractions au code de l'urbanisme sur une parcelle agricole, classée A*, qui ne peut et ne doit accueillir aucune construction. Après avoir pris et transmis un procès-verbal d'infractions à Monsieur le Procureur de la République, madame le Maire a pris un Arrêté Interruptif de Travaux (AIT) mettant en demeure de cesser immédiatement les travaux entrepris, lesquels portent atteinte à la sauvegarde des espaces et des paysages et font peser un risque en matière de pollution des sols et de déchets.

CIMETIÈRE

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe). Ce peut être aussi un emplacement réservé aux urnes funéraires dans un columbarium ou dans un petit caveau creusé en sous-sol, le cavurne. Quel que soit le type de concession, il repose sur un contrat signé avec la commune, qui précise les bénéficiaires et la durée de la concession (15, 30 ou 50 ans). Une concession doit être entretenue par le concessionnaire, cela n'est pas du ressort de la collectivité. Face à un abandon croissant des tombes et à l'image que cela donne de notre cimetière, la mairie entreprend une nouvelle campagne de sensibilisation et procédera si besoin aux procédures de retour à la commune.

COHÉSION ET SOLIDARITÉ

PERMANENCE DU CCAS EN MAIRIE

Guichet de proximité, le CCAS informe, oriente et accompagne les personnes dans leurs démarches pour l'accès aux droits sociaux. Lutter contre l'exclusion, soutenir les plus isolés et les plus précaires, maintenir le lien social, accéder à la culture, le CCAS a pour mission de soutenir les habitants de la commune.

Permanence le samedi 14 décembre de 9h à 12h, avec ou sans rendez-vous

C'EST NOËL !!!

Nous serons une centaine au repas du CCAS prévu le 16 janvier 2025 et près de 110 de nos aînés ont choisi de venir retirer un colis de Noël, le 17 décembre. L'occasion pour l'un comme pour l'autre de se retrouver et de profiter d'un moment joyeux et festif. Une vingtaine de colis familiaux seront également remis autour d'un goûter le même jour (avec une surprise...).

Retrait des colis, mardi 17 décembre à partir de 13h30 et goûter des familles à 16h30 à la salle polyvalente

Plus d'informations : ccas@cheptainville.fr ou 06 70 28 31 81

AIDE COMMUNALE POUR LES TRANSPORTS

Dernier rappel ! Pour les cartes de transport collège et lycée, le CCAS peut venir en soutien selon le quotient familial. Liste des documents à fournir avant le 31 décembre 2024 : carte de transport, attestation scolaire 2024-2025, RIB, avis d'impôts 2024 sur les revenus 2023. Tout dossier incomplet sera refusé.

NOËL POUR LES PLUS DÉMUNIS

Chaque année, la commune participe à la collecte de colis de la Croix-Rouge française. Vous pouvez apporter vos présents jusqu'au 19 décembre en mairie. Veillez à noter sur la boîte s'il s'agit d'un colis pour femme, enfant ou homme, en privilégiant un maximum les colis pour ces derniers, qui sont très nombreux dans la rue, ainsi que de noter la taille si cela est nécessaire.

